

Démarche pour l'engagement bénévole en soutien individuel

Le soutien individuel est un jumelage entre un bénévole-tuteur et un apprenant et comporte des services axés sur l'apprentissage et l'amélioration des compétences de base en français et en calcul.

Vous désirez devenir bénévole-tuteur à COMQUAT? Voici la procédure que nous suivons :

ÉTAPE 1 : Faire connaissance

- Le premier contact téléphonique permet de fixer une rencontre.
- La première rencontre se passe avec la personne responsable du bénévolat en l'occurrence la directrice de l'organisme. Cette rencontre a pour but de faire connaissance avec le bénévole, de discuter de ses attentes et de présenter l'organisme dans son ensemble. La personne aura donc la possibilité de poser ses questions.
- La personne reçoit une pochette d'information avec certains formulaires, dont le formulaire d'inscription du service bénévole.

ÉTAPE 2 : Si la personne décide de s'inscrire comme bénévole ;

- La personne fait parvenir le formulaire d'inscription du service bénévole et la fiche de demande de références.
- À partir du moment où la personne est admise comme bénévole, elle est mise en disponibilité et le responsable du bénévolat traitera les demandes selon l'horaire fourni par le bénévole.

N.B. COMQUAT se réserve le droit de faire passer une évaluation écrite pour évaluer le niveau de français de la personne.

(Verso...)

ÉTAPE 3 : Le jumelage

- Lorsque COMQUAT reçoit une demande de service de la part d'un apprenant, celui-ci est rencontré et évalué par un membre de l'équipe de travail. S'il est déterminé que l'apprenant doit recevoir un soutien individuel, il sera jumelé à un bénévole en tenant compte des disponibilités de chacun.
- Une première rencontre entre le bénévole et l'apprenant est fixée. Cette première rencontre qui se veut informelle permet au bénévole et à l'apprenant de faire connaissance.
- À la suite à cette rencontre, le bénévole et l'apprenant pourront confirmer leur intérêt ou leur désintérêt pour le jumelage.
- Le jumelage est d'une durée de 10 semaines avec au minimum 1 rencontre par semaine qui dure entre 1 h et 1 h 15.
- Les rencontres peuvent avoir lieu ailleurs qu'à COMQUAT soit dans un lieu public (bibliothèque, autre organisme, etc.). Dans ce dernier cas, une rencontre est fixée au domicile de l'apprenant et le responsable du bénévolat accompagne le bénévole dans cette étape. Ceci permet d'aller vérifier le milieu physique. * **NOTE COVID : Le mode de rencontre doit respecter les directives de la santé publique du Québec.** Au terme de la période de 10 semaines, le jumelage est réévalué par le bénévole et le responsable du bénévolat.

Le soutien pédagogique :

COMQUAT met à la disposition des bénévoles du matériel didactique et pédagogique qui répond aux besoins des personnes en démarche d'alphabétisation. L'équipe de travail est toujours disponible à aider le bénévole dans sa préparation de cours. Entre autres matériel, ***Le Guide d'accompagnement pour tutorat*** est un outil essentiel pour aider dans la planification des cours, car il offre une multitude d'exemples d'activités à faire avec l'apprenant. Le guide vient avec une boîte à outils où l'on retrouve du matériel écrit qui peut être emprunté.

À COMQUAT, les bénévoles sont une ressource précieuse pour nous soutenir dans la mission de l'organisme. Nous les considérons comme faisant partie de notre équipe et ils sont invités à participer à tous les activités et événements de l'organisme.

BIENVENUE CHEZ NOUS ET BON BÉNÉVOLAT!